

Acquisition de compétences citoyennes : quel rôle pour la médiation ?



Gabriella Vernetto

Inspectrice, Région autonome Vallée d'Aoste
Assessorat de l'éducation, de l'Université, de la recherche
et des politiques de jeunesse.

La Recommandation relative aux compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie, adoptée par le Conseil de l'Union européenne le 22 mai 2018, en définissant les compétences citoyennes évoque l'importance de "la communication interculturelle afin d'être préparé à surmonter les préjugés et à accepter les compromis, le cas échéant, ainsi qu'à garantir l'équité et la justice sociale." (p. 10)

Sur le plan pédagogique, le Volume complémentaire du Cadre européen commun de référence pour les langues (2018) met en valeur certains domaines, qui avaient tout simplement été évoqués en 2001, mais qui sont de plus en plus pertinents suite à l'évolution de la société européenne, dont les compétences de médiation.

Au cours de l'intervention, il sera question de définir le rôle des compétences de médiation dans le cadre plus vaste d'une éducation à la citoyenneté européenne et globale, de présenter des exemples concrets de médiation et des pistes pour des activités de classe pour développer ces compétences.